Rouge Emeraude
Bulletin du comité du pays malouin du Nouveau Parti Anticapitaliste
n°77
14 janvier 2021

Lois et décrets liberticides, ça suffit !

Retrait de la loi Sécurité Globale, du projet de loi "séparatisme" et des décrets " fichiers policiers"

Depuis la fin novembre, à Saint-Malo comme dans nombreuses villes, des centaines et des milliers de personnes se sont rassemblées pour dire NON aux violences policières, à la loi dite de « sécurité globale » et aux décrets élargissant les possibilités de fichage policiers.

Ces mobilisations populaires ont permis d'informer largement et de faire prendre conscience à la population des dangers de la mise en cause répétée de nombreuses libertés individuelles et collectives qui constituent le socle des institutions actuelles.

La proposition de loi « **sécurité globale** », voté en décembre par l'Assemblée Nationale va être examinée en mars au Sénat. La majorité de droite risque encore d'en aggraver certaines dispositions.

Le Conseil d'Etat vient de rejeter le référé visant à suspendre l'application des **décrets** pris début décembre pour étendre le **fichage des personnes** sur la base de leurs **opinions** politiques, de leurs appartenances syndicales ou de données de santé, dans le cadre d'enquêtes de police ou administratives.

Le gouvernement poursuit sa logique liberticide et répressive en présentant au vote du Parlement son projet de **loi « séparatisme** », rebaptisé « *projet de loi confortant les principes de la République* » qui aboutit à affaiblir certaines garanties démocratiques en modifiant des lois fondamentales (loi de 1901 sur les associations, loi de 1905 sur la laïcité, loi de 1882 sur l'école, loi de 1881 sur la presse…). Ce projet, prétextant protéger le pays des crimes perpétrés par des fanatiques islamistes, s'en prend en réalité à la masse des personnes de confession musulmane, pour donner des gages politiques à l'extrême-droite raciste et xénophobe. Le risque est donc grand que les nombreuses dispositions stigmatisantes que ce texte contient, restreignent les libertés de tou.tes et renvoient même certain.es dans les bras des extrémistes et des criminels.

L'ensemble de ces projets sont portés en pleine pandémie de coronavirus, rendant la contestation plus difficile, le gouvernement marquant par ailleurs sa gestion de l'épidémie par une politique de restriction des libertés et d'autoritarisme policier.

Avec, la coordination locale « ***le monde d'après*** » dont le NPA est membre et qui a été à l'initiative des rassemblements malouins des 28 novembre et 12 décembre, nous appelons l'ensemble de la population à exprimer son opposition à cette vague autoritaire et liberticide du pouvoir et à participer à la **MARCHE DES LIBERTES du 16 janvier.**

Rdv 15h au carrefour rue Jean-Hus– bd Léonce Demalvilain (Bellevue)

LOI « SEPARATISME », MACRON A LA REMORQUE DE LE PEN

La loi contre le séparatisme est devenue « projet de loi confortant les principes de la République». Si le titre a changé, le contenu reste le même. A lui seul, le titre initial laisse perplexe. Qui voudrait donc se séparer ? Personne aujourd'hui n'envisage de créer un Etat séparé qui regrouperait certaines catégories de la population. Le projet vise donc officiellement ceux qui ne respecteraient pas nos belles valeurs républicaines et laïques qu'il prétend renforcer. On notera que ces valeurs n'ont jamais empêché l'Eglise catholique de gérer tout un pan de l'enseignement dans des écoles subventionnées par l'Etat. Ni aux bourgeois les plus riches de vivre « séparés » dans des quartiers réservés par les prix des maisons et appartements, de fréquenter des clubs séparés et d'envoyer leurs enfants dans des écoles non moins réservées par leurs tarifs.

Mais il ne s'agit visiblement pas de s'en prendre à la bourgeoisie et à l'Eglise, leurs institutions et leurs mœurs. Le projet de loi n'envisage ni de supprimer l'enseignement catholique ni de faire payer un impôt à l'Eglise sur son chiffre d'affaires. Elle se fixe en revanche pour objectif un contrôle préfectoral strict sur les associations, les lieux de culte et même les municipalités. Ce qui représente ***une atteinte à la liberté d'association*** *qui était jusqu'à présent garantie par la loi. La laïcité, telle que la conçoit la loi de 1905, ne consiste en effet pas à interdire les activités, les associations ou les signes religieux, mais à assurer la neutralité de l'Etat par rapport aux religions et à leurs institutions et manifestations diverses. Aux termes de cette loi, la religion est une affaire privée dont l'Etat est censé ne pas se mêler. Les religieux étant bien entendu soumis aux lois communes comme les autres citoyens.*

Une loi contre le terrorisme ?

A côté d'un déluge de références aux «valeurs républicaines », ce projet de loi prétend s'attaquer « au terreau du terrorisme », ce qui fait peser sur l'ensemble des musulmans le soupçon d'être des terroristes en puissance. Le pouvoir dispose pourtant déjà de tous les moyens policiers et légaux pour réprimer le terrorisme. En laissant entendre que des associations musulmanes ou antiracistes comme le Collectif contre l'islamophobie en France pourraient être des foyers de terrorisme, ce qui justifierait leur dissolution, il ***stigmatise de fait les millions de musulmans*** *que compte la population française. Une politique qui ne peut avoir que* ***l'effet inverse*** *: inciter les musulmans qui se sentent ainsi menacés à se regrouper de façon communautariste voire à serrer les rangs autour des religieux intégristes.*

Le terrorisme a bien d'autres causes que l'existence de groupes religieux rigoristes. Il trouve avant tout sa source dans les conflits auxquels l'armée française participe au

Suite page 3

BREVES DE PONTONS

Nitrate d'ammonium dans le port de Saint-Malo: on fait comme avant !

Le 4 août 2020, 2700 tonnes de nitrates d'ammonium explosaient dans le port de Beyrouth, ravageant une partie de la ville, tuant plus de 200 personnes et en blessant au moins 6500.

Depuis cette date, **871** tonnes de nitrates ont été déposées à terre dans le port de Saint-Malo, ce qui représente pas moins de 1450 big bag d'engrais. Cette cargaison a été déchargée en 3 jours du navire « Astrid » qui bat pavillon cypriote, **entre le 30 novembre et le 2 décembre** dernier et a quitté le port par une noria de plusieurs dizaines d'ensembles routiers.

Autrement dit plusieurs centaines de tonnes sont restées en cale pendant des dizaines d'heures et l'ensemble de la cargaison a été déposée à terre puis a transité sur les axes routiers urbains puis sur le réseau routier.

Est-ce bien raisonnable ? Quel est le niveau de contrôle et de précaution pris par les différents services chargés de la sureté de ces opérations (Région Bretagne en tant qu'autorité portuaire, capitainerie et sous-préfet en tant qu'autorité de police portuaire, exploitant du port…).

La dangerosité des produits transitant tant de le port que sur le réseau routier étant patente, la population est légitime à savoir si toutes les mesures sont prises pour éviter tout accident.

Chômage, çà monte….
Même les statistiques de la Direccte le disent…

Avec un taux de chômage à 7,9%, le pays de Saint-Malo a enregistré depuis l'été une montée significative des pertes d'emplois que même les indicateurs officiels détectent. C'est une augmentation parmi les plus fortes de Bretagne et qui correspond sans doute à l'impact de la crise sanitaire sur l'industrie du tourisme (hôtellerie, restauration, loisirs…).

Quant aux entreprises, le président du tribunal de commerce n'hésite pas à pronostiquer une « hécatombe » en 2021, avec des faillites pouvant toucher 25% des commerces du secteur touristique (*Ouest-France* du 7/01)

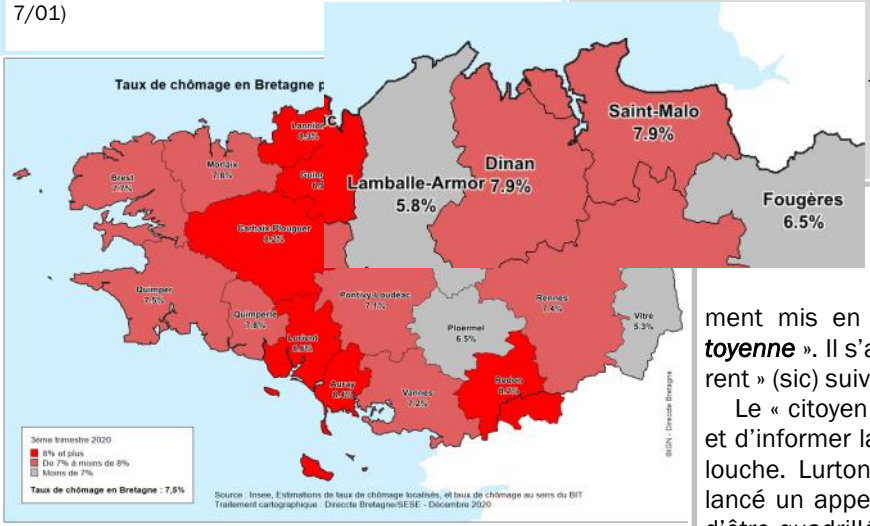

Pour prendre contact avec le comité NPA du pays malouin:
npasaintmalo@gmail.com

Promue à l'incompétence ?

Agnès Buzyn, ancienne ministre de la santé, vient d'être bombardée au cabinet du Directeur Général de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), chargée des « affaires multilatérales ». Elle est censée y représenter l'OMS auprès de l'Union Européenne, du G7…

Voilà une promotion qui sent le scandale tellement le nom de Buzyn est associé à la gestion calamiteuse du début de la crise sanitaire de la covid 19 et à l'état de délabrement dans lequel elle a laissé les hôpitaux publics, du fait des manques criant de personnels et de capacités d'hospitalisation. C'est d'ailleurs ce que n'ont cessé de lui rappeler les personnels hospitaliers dès 2018.

La nomination de l'ex-ministre à l'OMS est d'autant plus scandaleuse qu'elle intervient alors que celle-ci est l'objet de plusieurs procédures judiciaires. Plus qu'une promotion dans un nouvelle carrière, la « fuite » de Buzyn à Genève, ne serait-elle pas qu'une recherche d'immunité…judiciaire?

Les projets ….et les boulets de Gilles Lurton

Le Pays malouin consacre 2 pages entières de son édition du 7 janvier à G. Lurton et à ses projets. Deux dossiers majeurs d'investissement sont sur la table:

•la réalisation du **musée d'histoire maritime** dont l'appel d'offre est lancé, mais dont le financement n'est pas bouclé, ni pour la construction, ni pour le fonctionnement…

•La réhabilitation du château de **la Briantais** et l'aménagement du parc: là manifestement, y-a-pas le fric et G. Lurton évoque d'ores et déjà la perspective « *d'un projet privé à l'intérieur du château* ». Comme quoi, la provocation de Beaumanoir aura au moins servi à préparer les esprits.

Quant aux suites des projets de « l'ère Renoult » - Les Nielles, frange sud de Rothéneuf -, tout est à l'arrêt en raison des multiples recours engagés et même du premier succès juridique obtenu par les associations sur Rothéneuf. Sans parler des problèmes financiers que cet enlisement génère déjà (la vente du terrain des Nielles devait gager une partie du coût des travaux du musée !) ou est susceptible de générer pour la collectivité (frais de dédit, dommages et intérêts suite aux délivrances de permis de construire…).

Reste le projet de futur hôpital dont G. Lurton se veut être le promoteur. Mais chacun sait que, depuis la loi Bachelot (2010), le rôle de président d'un conseil de surveillance hospitalier est très réduit et qu'en tout état de cause un tel projet aura du mal à émerger avant la fin du présent mandat municipal.

Voilà pour les projets majeurs du municipe.

Mais curieusement (?), la presse locale est plus discrète sur **l'implication du nouveau maire de Saint-Malo dans la vague autoritaire et liberticide** qui saisit le pays.. Rappelons d'abord que G. Lurton a été signataire, alors qu'il était député, de la proposition de loi « **sécurité globale** ».

Nous précisons ci-dessous ce qu'il en est de l'engagement du dispositif « ***participation citoyenne*** », découlant de la signature d'un protocole entre le maire, le préfet et la police. Relevons tout de même, ne serait-ce que pour la forme, qu'à notre connaissance, cette question n'a jamais été évoquée au conseil municipal.

Et cerise sur le gâteau, la municipalité Lurton annonce que « la *question de l'armement létal de la police municipale n'est pas taboue et ne l'a jamais été au sein de notre équipe* »(*Ouest-France* du 7/01).

Bref, la question de l'action contre l'autoritarisme est bel est bien une nécessité et une priorité locale.

Devenez mouchards

On peut lire sur le site internet de la mairie de Saint-Malo, un texte assez hallucinant, discrètement mis en ligne avant Noël et intitulé « ***Participation citoyenne*** ». Il s'agit d'un appel à s'engager comme « citoyen référent » (sic) suivi d'un formulaire pour s'inscrire.

Le « citoyen référent » se chargerait de surveiller ses voisins et d'informer la police de tout comportement qui lui semblerait louche. Lurton veut-il imiter l'extrême droite de Dinard qui a lancé un appel de ce genre ? Non, Saint-Malo n'a pas besoin d'être quadrillé par les honorables correspondants d'une sorte de Stasi locale. La délation, ça rappelle de mauvais souvenirs…

Suite de la page 1

Moyen Orient et en Afrique pour y défendre des intérêts impérialistes, au prétexte de combattre le djihadisme. Par exemple au Sahel, ceux du groupe Orano (ex Areva) et les mines d'uranium. Il plonge aussi ses racines dans le désespoir d'une petite fraction de la jeunesse française et mondiale qui se saisit du prétexte religieux pour exprimer un nihilisme mortifère. Les religieux musulmans en France, y compris les plus rigoristes, ceux qui entretiennent des conceptions rétrogrades et sexistes, sont bien loin dans leur immense majorité d'encourager leurs ouailles au terrorisme. Il existe de toute façon déjà des lois qui condamnent les incitations à la haine et au crime – lesquelles ne sont d'ailleurs pas appliquées quand ces appels à la haine sont le fait de l'extrême droite identitaire.

Ne soyons pas dupes de la démagogie : nous sommes tous concernés !

Pour faire bonne mesure et donner un petit côté féministe à leur projet liberticide, les auteurs de la loi y ont inclus pèle mêle le port de signes religieux, la polygamie et même les certificats de virginité ! Comme s'il y avait un lien entre le port d'un foulard religieux et la défense de pratiques qui sont déjà interdites par la loi.

Derrière ce déluge de références aux «valeurs républicaines et ce catalogue de dispositions islamophobes, l'objectif est de toute évidence de ***racoler l'électorat qui vote pour l'extrême droite****. La clique de Le Pen ne s'y trompe pas. Celle-ci s'est empressée de déclarer que, s'il y a de bonnes choses dans ce projet, ce n'est pas encore assez. L'escalade se poursuit donc et fait bien évidemment le jeu de Le Pen et consorts.*

On aurait cependant tort de croire que seuls les musulmans seraient concernés par ce projet. Au delà de la solidarité élémentaire entre travailleurs, quelles que soient leurs origines, leurs croyance et leur couleur de peau, une attaque contre une fraction de la population est toujours une attaque contre l'ensemble des classes populaires qu'elle vise à diviser. Par exemple, la dissolution du CCIF peut préfigurer la dissolution de toutes sortes d'associations religieuses ou laïques dont l'activité dérange le pouvoir. Ce n'est pas un hasard si, face aux difficultés légales pour appliquer cette dissolution du CCIF, le gouvernement voudrait faire passer une loi facilitant les dissolution arbitraires.

Ces attaques sont indissociables de celles représentées par la loi Sécurité globale. Elles concernent l'ensemble des organisations ouvrières et démocratiques. La riposte qui s'est engagée avec succès malgré le contexte sanitaire doit se poursuivre sans répit jusqu'à ce que ces projets soient définitivement abandonnés.

Retard à l'allumage en France, apartheid vaccinal au niveau mondial.

Dans la course de vitesse entre la vaccination et le Covid-19, malgré la crainte d'une accélération avec le variant anglais, le France a choisi de partir à la vitesse d'un escargot. Super-congélateurs livrés seulement le 21 décembre, retard d'anticipation dans le recueil du consentement qui n'est pas toujours aisé dans les Ehpad, aiguilles sous-cutanées fournies alors que ce sont des aiguilles plus longues intramusculaires qui sont nécessaires, les ratés se sont multipliés.

L'efficacité des vaccins

Pour ne pas avoir à porter la responsabilité du fiasco d'un début de vaccination raté, le gouvernement accuse les lenteurs de la bureaucratie. Pourtant c'est bien le plan gouvernemental qui proposait de limiter la vaccination aux seuls résidentEs des Ehpad jusqu'à la fin février. Devant le tollé suscité par ce retard, car chaque jour sans vaccination, ce sont autant de morts qui auraient pu être évités, Macron a dû passer à la vitesse supérieure. Le 31 décembre, Olivier Véran a donc annoncé que la vaccination serait finalement ouverte aux professionnels de santé de plus de 50 ans ou atteints de comorbidité, puis fin janvier aux plus de 75 ans.

Depuis le 6 janvier, un deuxième vaccin est autorisé en France, le *Moderna*. Fait important pour pouvoir multiplier les centres de vaccination au plus près des populations, il se transporte à – 20 °C et peut rester 30 jours dans un frigo classique, contre – 70 °C et 5 jours seulement pour le vaccin *Pfizer*. L'essai clinique du *Moderna*, publié le 30 décembre par le New England Journal of Medecine, confirme l'efficacité des vaccins à ARN contre la Covid-19. Sur les 30.420 volontaires qui ont participé à l'essai, 185 ont contracté le covid dans le groupe placebo, contre seulement 11 dans le groupe vacciné, confirmant une efficacité de 94,1 %. 30 personnes ont eu un cas de covid sévère, avec à la clef un décès, tous dans le groupe placebo. Aucun effet secondaire grave n'a été noté. D'ailleurs depuis les essais cliniques, plusieurs millions de personnes ont été vaccinées avec les deux vaccins agrées par l'Agence européenne du médicament. Aucun décès, seulement quelques chocs allergiques, autour de 1 pour 100.000 vaccinéEs, qui justifient l'interrogatoire pré-vaccinal, notamment pour les patientEs allergiques au poly-éthylène glycol.

Les bénéfices de la vaccination sont donc, du moins à court et moyen terme, très largement supérieurs aux risques potentiels.

Apartheid vaccinal

Les vaccins à ARN, qui ont désormais fait la preuve de leur efficacité contre la Covid-19, ont été pré-achetés par les USA et l'Union européenne à coups de millions d'aide aux trusts de la vaccination. Il en est de même pour le vaccin plus classique de Zeneca-Oxford, bien avancé dans son étude de phase 3, dont les doses ont déjà été pré-achetées par la Grande-Bretagne, l'Europe et les USA. C'est donc peu dire que les pays les plus pauvres, aux budgets de santé minés par la dette et les politiques structurelles sont actuellement privés de vaccins. Le vaccin chinois est parfois distribué peu cher à certains pays pauvres, mais comme une arme pour se faire ouvrir les ports, les voies ferrées, les délibérations des parlements, pour construire les routes de la soie que Xi Jinping veut mettre en place dans sa course à l'hégémonie face aux USA.

Entre prix élevés exigés par Big Pharma, limitation des capacités de production pour cause de brevet et de secret industriel, et intérêts stratégiques des États, **on est bien loin de vaccins bien commun universel**, fournis rapidement et gratuitement à toute la population mondiale. Le profit espéré pour les vaccins anti-covid, 20 milliards de dollars pour Pfizer, 10 milliards pour Moderna, voilà la cause d'un apartheid vaccinal qui vient de loin. Le vaccin contre l'hépatite B avait été testé chez les enfants sénégalais, ils en ont été privés pendant des années ! En 2015, lors de l'épidémie à virus ebola, le professeur Ballou, responsable vaccin ebola chez GSK, avouait à la BBC qu'avec l'OMS, ils s'étaient mis d'accord pour ne pas développer le candidat vaccin. Pas rentable !

La vaccination est trop importante pour être laissée aux intérêts des labos ou des États. Contre les brevets des trusts, contre le secret des process industriels, qui limitent la production mondiale de vaccins sûrs et efficaces, la réserve aux pays les plus riches, qui peuvent payer les prix hauts exigés, il faut réquisitionner Big Pharma, et lui imposer des licences obligatoires et gratuites, pour fournir ce qui doit être un **bien commun universel**.

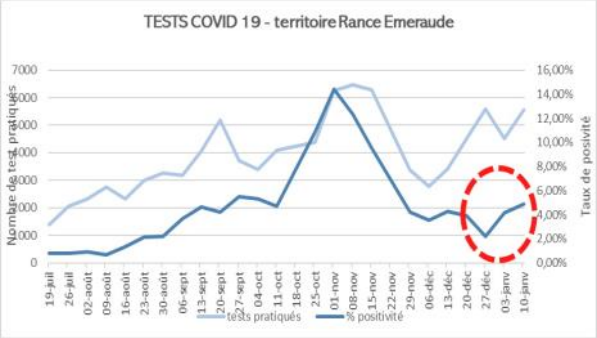

La circulation du virus reprend depuis 2 semaines. Protégeons-nous

Non à la condamnation des raveurs de Lieuron

Plusieurs personnes venues manifester en soutien à l'organisateur de la rave de Lieuron, qui est emprisonné et poursuivi, ont été arrêtés à Rennes par la police le samedi 9 janvier. Trois autres ont été mis en examen. Darmanin n'a pas hésité à les qualifier de « délinquants » et la sénatrice d'Ille-et Vilaine, Gatel (UDI) s'est plainte que l'Etat n'ait pas été assez ferme.

Cette rave, qui a rassemblé 2500 personnes dans un hangar pendant deux jours, n'est certes pas une initiative favorable à la lutte contre l'épidémie dans le contexte actuel, même si ses organisateurs affirment avoir adopté des mesures barrières. Les risques de contamination étaient évidents. Pourtant, le gouvernement qui a autorisé des rassemblements comme celui du Puy du Fou ou autour de l'élection de Miss France, puis lancé des foules compactes à l'assaut des grands magasins pour sauver leur chiffre d'affaires, est bien mal placé pour condamner ces jeunes qui ont voulu s'éclater sans tenir compte des interdictions. Il est bien mal placé aussi en raison de son incapacité à gérer la crise sanitaire, comme le montre encore le bug sur la distribution des vaccins. Nous ne pouvons donc pas accepter que ces jeunes soient condamnés, ni qu'ils servent de boucs émissaires pour masquer les incohérences d'un pouvoir qui a toujours fait passer les profits avant la santé de la population.

L'attaque du Capitole: **baroud d'honneur ou tentative fasciste ?**

Le nombre de participants à la manifestation devant le Capitole n'est pas connu avec précision pour le moment. *Le Monde* parle de dizaines de milliers, certains auteurs de plusieurs milliers. Mais, même quelques dizaines de milliers, à l'échelle des Etats Unis, ce n'est pas un raz-de-marée. Toujours est-il que Trump les avait chauffés à blanc et que les plus virulents ont réussi à forcer un barrage de police bien faible si on le compare à celui qui avait été mis en place lors d'une manifestation de Black lives matter. Et pourtant, ces derniers n'avaient nulle intention d'envahir l'édifice. Complicités de certains éléments de la police ou désorganisation orchestrée par les partisans de Trump dans l'administration ? Nous le saurons peut-être dans les jours à venir…

On aurait tort de se contenter de rire de l'accoutrement des abrutis fascistes, complotistes et suprémacistes blancs qui se sont livrés à cette opération. Leur audace montre qu'ils se sentent forts et qu'ils croyaient peut-être bénéficier de l'impunité, voire pensaient-ils qu'ils pourraient imposer le maintien de Trump à la Maison Blanche. Près de la moitié de l'électorat s'est tout de même prononcée pour Trump, en dépit de sa folie. Pourtant, si fou soit Trump, il ne pouvait ignorer qu'il ne suffit pas de pénétrer dans le Capitole pour prendre le pouvoir. Pour cela, il faut l'appui de fractions déterminantes de l'appareil d'Etat, surtout de la police et l'armée. Et cela, Trump ne les a pas. Aujourd'hui, le FBI est d'ailleurs en train de traquer les abrutis qui se sont faits filmer dans le Capitole et Trump a même été obligé de les désavouer publiquement. Peut-être sous la menace d'être lui-même traduit en justice.

Le danger demeure

Alors, si l'on ne peut pas parler de tentative de coup d'Etat dans ces conditions, **on peut se demander si Trump a voulu faire un baroud d'honneur pour sauver la face ou s'il envisage d'organiser et structurer ses partisans pour lancer un véritable parti fasciste**. L'avenir le dira, la reculade de Trump ne va pas remonter le moral de ses partisans. Mais, hélas, les forces qui ont mené cette opération ou l'ont approuvée, même à distance, seront toujours présentes. Elles représentent **un danger pour les travailleurs et la démocratie**. Même si la bourgeoisie américaine n'a nul besoin d'instaurer un régime fasciste aujourd'hui, une partie d'entre elle pourrait être tentée d'y avoir recours si la crise économique devenait catastrophique. Et, même dans le cadre du système démocratique actuel, ces forces fascistes peuvent être utilisées contre les travailleurs et les militants anti-racistes, comme cela s'est déjà fait.

Pour se protéger de ce danger, les travailleurs, les démocrates, les antifascistes et antiracistes américains ne pourront pas compter sur les institutions, même si celles-ci répriment aujourd'hui les émeutiers trumpistes. Elles ne pourront compter que sur leurs propres forces, leurs organisations, leurs luttes, leurs manifestations, leurs grèves. Et, pour gagner la partie des classes populaires qui a soutenu Trump, il leur faudra être en mesure de proposer une alternative sociale radicale.

A propos d'une citation tronquée du préfet de police Lallement

En guise de formule de vœux pour 2021, le préfet de police de Paris, bien connu pour ses manières fortes vis-à-vis du mouvement social, s'est fendu d'une citation de Léon Trostky de 1918 qui affirmait: « *nous établirons l'ordre dont nous avons besoin, avec nos forces combinées, quels que soient les croassements des sombres corbeaux. Vous devez seulement comprendre et garder fermement à l'esprit qu'hors de cela, la chute et la ruine sont inévitables* ».

Citant cela, on peut avoir l'impression que Lallemand se réfère au fondateur de l'Armée Rouge pour narguer, décrédibiliser et prendre à revers celles et ceux qui, comme nous, se battent pied à pied contre les empiètements et le dérives de la police qu'il dirige.

Or il s'avère que Lallement n'est qu'un truqueur qui s'empare, après l'avoir tronquée, d'une phrase prononcée par **Léon Trotsky** à **Moscou**, lors d'une conférence le 21 avril 1918 et intitulée "*Les tâches intérieures et extérieures du pouvoir soviétique*".

Les premiers mots du leader bolchévique sont : "*Camarades! La doctrine communiste veut faire de notre vieille terre coupable une terre où les gens cesseraient de s'entretuer. Bâtir une société où l'homme, pour la première fois, serait digne de son nom, est une des tâches essentielles du communisme*" puis se poursuivent par " *Certains des anciens généraux que nous faisons travailler sous notre contrôle dans l'Armée Rouge nous disent : « Pouvez-vous avoir une discipline sous votre régime ? À notre avis, c'est impossible! » Nous leur répondons : « Et sous votre régime, y avait-il une discipline ? » —Oui! —Pourquoi ? —Au sommet il y avait le tsar, les nobles, et en dessous il y avait le soldat, et vous soumettiez ce soldat à la discipline. Rien d'étonnant à cela! Le soldat était esclave, il travaillait pour vous, vous servait à ses dépens, tirait sur son père et sur sa mère au nom de vos intérêts, —et vous aviez pu instaurer la discipline et maintenir longtemps sous le joug les masses populaires. Mais nous, nous voulons que le soldat lutte et combatte pour lui-même, que les ouvriers travaillent pour eux-mêmes, et c'est seulement à cet effet que nous voulons instaurer la discipline du travail. Étant donné cette différence essentielle entre le régime de la République Soviétique et la monarchie nobiliaire, je suis profondément convaincu, et* ***les corbeaux auront beau croasser, que nous créerons par nos efforts communs l'ordre nécessaire. Sachez seulement et souvenez-vous bien que, sans cela, la faillite et le naufrage sont inévitables****. En ce moment, nous créons l'Armée Rouge des ouvriers et des paysans. Le Comité central exécutif des Soviets des députés ouvriers, soldats et cosaques a déjà adopté la loi du service militaire obligatoire, suivant laquelle chaque citoyen sera obligé, pendant six à huit semaines par an, deux heures par jour, de faire son apprentissage sous la direction d'instructeurs expérimentés dans l'art militaire….*

PRÉFECTURE DE POLICE
Liberté
Égalité
Fraternité

« Je suis profondément convaincu, et les corbeaux auront beau croasser, que nous créerons par nos efforts communs l'ordre nécessaire. Sachez seulement et souvenez-vous bien que, sans cela, la faillite et le naufrage sont inévitables. »

Léon Trotski, le 21 avril 1918.

Didier LALLEMENT
préfet de Police
vous présente ses meilleurs vœux pour 2021.

Replacée dans son contexte, la citation indûment caviardée par Lallement prend évidemment un autre sens. Et, elle devient totalement incongrue par rapport à un Préfet de Police qui ne peut avoir évidemment aucune préoccupation commune avec Léon Trotsky et les bolcheviks aux prises avec une contre-révolution aristocratique, et pas davantage avec des « ouvriers et paysans Gilets Jaunes », à qui il a dit un jour qu'il n'était pas dans le même camp qu'eux. En revanche, nul doute qu'il est bel et bien dans celui des officiers tsaristes et des matraqueurs du peuple.

Quant à la faillite et au naufrage, Lallement a été promu et sert un gouvernement qui s'en rapproche chaque jour davantage dans sa manière de gérer la crise de la covid 19.

N'hésitez pas à faire part de ce bulletin à vos collègues, parents, ami.es,

à visiter notre site internet départemental et à discuter avec nous sur notre page facebook:

http://www.anticapitaliste-35.org

http://www.facebook.com/npaSaintMalo

Ce numéro de
Rouge Emeraude
est un supplément à
l'Anticapitaliste
hebdomadaire du NPA
n°550

NPA
NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE